

## Compte rendu des débats sur le mémoire de second cycle

Ce petit « topo » est une restitution des réponses au questionnaire qui a été adressé récemment, à l'ensemble des écoles supérieures d'art françaises.

Un groupe de travail a également été mis en place, le temps d'une réunion à Paris le 19 novembre, pour recueillir la parole de présidents de jury de mémoire, mais aussi de présidents de diplôme ainsi que de directeurs ou tuteurs, coordinateurs de mémoire dans les trois options art, design & communication.

Liste des participants au groupe de travail :

ANDEA : Stéphane Sauzedde (Annecy), Stéphane Doré (excusé),

CNEEA : Cécile Marie-Castanet (Marseille), Annie Latimier (Strasbourg) et Michel Gellard (Nantes, dir. Mémoires).

Alain Manceau (Angers, Pdt DNSEP design graphique Rennes), Ami Barak (Pdt jury DNSEP art mémoire Montpellier), Barbara Formis (Pdte DNSEP art mémoire Lyon - Universitaire), Jordi Colomer (Pdt DNSEP art Toulouse), Michel Aubry (Nantes), Thomas Golsenne (Villa Arson, dir. mémoires), Jérôme Mauche (Lyon, dir. Mémoires), Isabelle Jego (Rennes, dir. Mémoires), Marie-Claire Sellier (Amiens, dir. mémoires) ; M. Ferri Briquet (Université de Lorraine, Pdt DNSEP art mémoire, Nancy), excusé.

DGCA : Jérôme Dupin, Isabelle Phalippon-Robert, Pascal Guernier.

Nous vous proposons ces quelques « traits » communs aux écoles supérieures d'art, sur la façon dont ces dernières ont établi un calendrier et organisé le temps de travail, pour la mise en place du mémoire de fin d'études. Il est présenté par les étudiants en complément du projet arts plastiques, pour obtenir au bout d'un cursus de cinq années, le diplôme national supérieur d'expression plastique conférant grade de master.

Même si nous manquons aujourd'hui de recul, à l'issue de cette première « édition » de la présentation des mémoires, pour apprécier toute la justesse de telle ou telle attitude face à la généralisation de ce nouvel outil pédagogique, l'analyse des procès verbaux des jurys 2012 de DNSEP, laisse apparaître que le mémoire est souvent présenté comme « utile » voire « très utile ». Et cette utilité fût appréciée différemment dans la trentaine de réponses au questionnaire envoyé à l'ensemble des écoles : synthèse de connaissances acquises au cours de l'ensemble du cursus, meilleure présentation du projet arts plastiques, assurances dans la présentation d'un sujet travaillé, démonstration de la maîtrise du langage écrit ou complément à l'approche pratique...

En parallèle des réponses au questionnaire, nous avons reçu quelques contributions écrites spontanées d'enseignants ou de directeurs d'école. Ainsi, Valérie Gallard,

coordinatrice des mémoires à Lorient, nous signale que l'école de Lorient avait pris l'initiative de demander, pour l'option art, un mémoire depuis l'année universitaire 2004/2005. Valérie Gallard dresse de cette expérience un ensemble d'observations et de remarques qui seront reprises par le groupe de travail sur la liberté du sujet, de la forme, des temporalités de préparation et de présentation de ces mémoires.

**Sur les « effets » du mémoire** (contenu et forme) il est attendu qu'il épouse l'identité des écoles. Rien de moins, par rapport à d'autres modalités ou lieux d'enseignement. La pratique artistique est et reste au cœur de la pédagogie des écoles supérieures d'art. Et si il y a eu souvent surcharge horaire, il s'agirait de trouver l'équilibre avec le temps du projet arts plastiques. Et de permettre aux étudiants de construire, de rassembler pratiques et connaissances, ou savoir acquis au cours des cinq années du cursus choisi, pour se projeter dans une activité professionnelle ou artistique. Si 5% des étudiants apparaissent, à terme, sur la scène artistique, l'insertion professionnelle des 95% autres, comparable à celle de l'Université (rapport Iredu, Gilles Galodé), est également cet enjeu, dont le mémoire est une composante complémentaire.

A l'issue de cette première « édition », la question du temps consacré au projet « arts plastiques » par rapport au mémoire doit encore être mieux définie. Peut-être, au cas par cas, c'est à dire, selon négociation et selon les aptitudes à rédiger de l'étudiant, là ce qui préfigurerait une thèse, à trouver des éléments de langages ; ici à cultiver un champ personnel grâce à une forme poétique, par une dissertation, des écrits d'artistes, ou bien de libres associations. Toutes débordant quelque peu la distanciation critique, qui semble être un trait en art, mais qui ne l'est pas forcément en design ou en communication, peut-être plus proches de la pratique pour le diplôme. Car il semble possible de mobiliser l'équipe pédagogique (théoricien et plasticien) autour de chaque projet d'étudiant.

Et il est utile d'énoncer à nouveau que les travaux des enseignants et des étudiants des écoles d'art ont pour cœur la pratique artistique, cette attitude constitue une voie de recherche, pour la recherche interdisciplinaire. La pratique artistique étant en connivence critique avec tous les champs de connaissances constitués ou non en discipline, des savoirs et pratiques.

**En ce qui concerne les liens ou articulations des sujets avec le projet arts plastiques** et la forme du mémoire : ce qui se dégage dans cette enquête, c'est la nécessité de ménager la liberté d'expression.

Même si dans cet exercice du mémoire, l'écrit doit trouver et prendre sa place, les visuels ne restent pas de simples illustrations. C'est bien là, la caractéristique du mémoire en arts plastiques.

#### **Le moment de la présentation et de la soutenance.**

Le début de la préparation du mémoire a lieu le plus tôt possible (dès le début du semestre 7) et sa soutenance au cours du semestre 10. Les équipes pédagogiques gardant la liberté de séparer les deux présentations, celle du mémoire et celle du projet « arts plastiques ». Le groupe de travail préconise de maintenir la procédure définie par l'arrêté du 22 juillet 2010,

qui suggère cette organisation des études et des soutenances.

Les préconisations de ce groupe de travail seront reprises dans une note qui sera adressée à l'ensemble des écoles d'ici quelques semaines.

Note : il faudra trouver les moyens de proposer à tous la documentation et les informations relatives à l'ensemble des mémoires rapidement. Car chaque année ce sont 900 DNSEP qui sont présentés...